

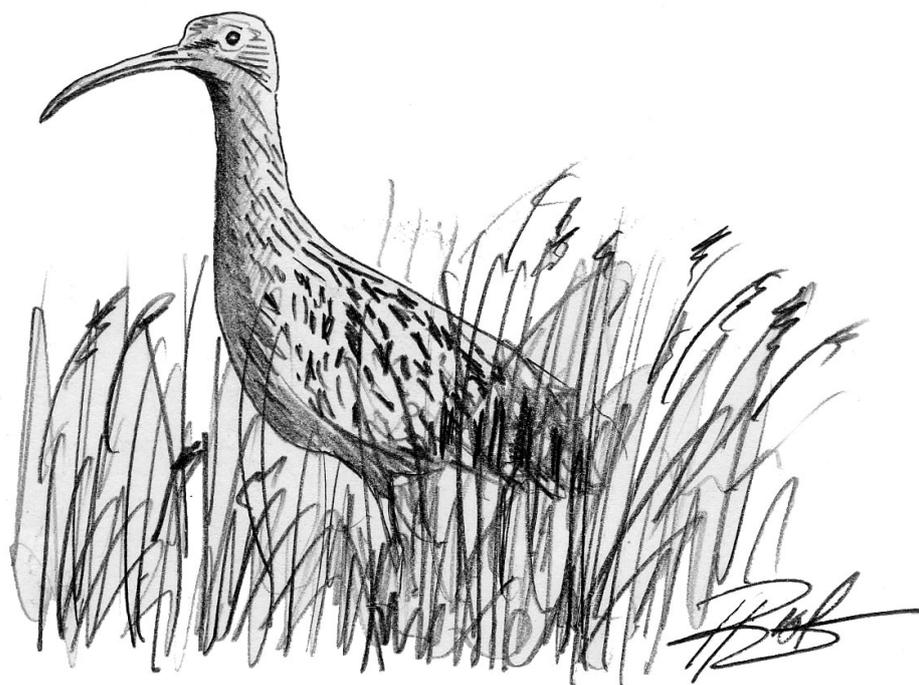
ISSN 0154 - 2109



## Le Courlis cendré (*Numenius arquata*) en Auvergne : bilan de l'enquête 2014-2015.

*Thibault Brugerolle (coordinateur régional de l'enquête).*

LE GRAND-DUC N°85 (ANNEE 2017)



## Résumé

---

Les effectifs nicheurs de cet oiseau emblématique des prairies humides agricoles n'avaient plus été évalués depuis 20 ans en Auvergne. Au terme de deux années d'enquête en 2014 et 2015, la population régionale s'élève donc aujourd'hui à 70-88 couples. Les résultats montrent que les populations de plaine sont désormais menacées, celles de moyenne montagne un peu moins.

## Introduction

---

En 2014 et 2015, la LPO Auvergne a proposé une enquête pour mieux connaître la situation du Courlis cendré (*Numenius arquata*) dans notre région. L'objectif était de recenser le nombre de couples cantonnés en période de nidification afin d'évaluer les effectifs nicheurs, de préciser la distribution actuelle de l'espèce et de déduire les tendances d'évolution des effectifs et de la distribution.

L'idée de cette enquête part de trois constats :

- les données de nidification probable et certaine ne proviennent plus que de quatre noyaux géographiques depuis quelques années : Sologne bourbonnaise, Grande Limagne puy-dômoise, Varennes de Lezoux et Planèze de Saint-Flour.
- le ressenti général des ornithologues est que les effectifs nicheurs diminuent.
- la qualité des milieux agro-pastoraux humides où le Courlis cendré niche se dégrade (changement de culture, drainage, morcellement des parcelles, intensification des pratiques agricoles, etc.).



© LPO Auvergne – R Riols

## Situation du Courlis cendré au niveau national et régional

---

Le Courlis cendré est assez largement réparti mais reste peu commun en France. Il se reproduit surtout dans l'Est, le Nord-Est, la Bretagne et le Centre. Il est par contre absent du pourtour méditerranéen, du Limousin et très rare dans le Nord-Pas-de-Calais. Le Val de Saône avec 700 couples accueille 50% de la population française. L'effectif national serait compris entre 1300 et 1600 couples (LPO & ONCFS, 2012). Il accuserait une diminution de 25% en 15 ans avec cependant une répartition demeurant stable. La totalité des départements de l'est de la France, à l'exception de l'Ain, ont vu leurs effectifs chuter, parfois de manière spectaculaire (-80% en Alsace). Les effectifs diminuent nettement aussi en Aquitaine et en Bretagne. La situation est plus favorable en Normandie, en Maine-et-Loire et en région Centre où les effectifs se maintiennent, voire augmentent.

En Auvergne, la population régionale est estimée à 60-110 couples en 2007 (BULIDON in LPO Auvergne, 2010). Cette estimation est reprise de la Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (TOURRET, 1995) et de la Liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, 2000) : 20 à 50 couples dans l'Allier, 19 à 21 dans le Cantal, 0 à 5 dans la Haute-Loire et 23 à 31 dans le Puy-de-Dôme. Considérée en Auvergne comme une espèce en augmentation dans les années 1980 et 90, le Courlis cendré a probablement vu ses effectifs diminuer depuis le début des années 2000, à l'instar d'autres régions françaises. BULIDON (2010) note déjà la disparition à la fin de l'enquête de terrain pour l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (soit autour de l'année 2005) de quelques couples en plaine de la Limagne à cause de la disparition des prairies au profit des cultures céréalières, dans les Varennes à cause de l'intensification du pâturage pour les vaches laitières ainsi qu'en Sologne et Bocage bourbonnais, alors que les populations de moyenne montagne seraient stables. R. Riols (com. pers.) est en revanche moins optimiste pour la population du Cantal, la longévité des adultes et leur fidélité aux sites de reproduction tendant à atténuer la perception d'un léger déclin pourtant bien réel, notamment en raison des fenaisons plus précoces ayant un impact très défavorable sur les pontes et les nichées.

## Méthodologie

---

Le Courlis cendré arrive et s'installe tôt dans notre région : à partir de fin février en plaine, à partir de début mars en moyenne montagne. Toutefois, dans les principales zones de reproduction, les couples cantonnés et locaux sont

relativement difficiles à repérer du fait de la présence simultanée de ces couples et de migrateurs en halte et parfois de quelques groupes d'individus estivants non nicheurs (FRENOUX, 2005). De même, au début du printemps, il arrive que des couples locaux pas encore complètement cantonnés se regroupent sur un site pourvu d'une ressource alimentaire très abondante, entraînant un risque de double comptage dès qu'ils se déplacent par la suite pour nicher. La période optimale des recherches a donc été fixée de début avril au 10 juin pour éviter une surestimation des effectifs nicheurs. Cela permet de ne pas prendre en compte, d'une part, des migrateurs en halte ou des couples pas encore cantonnés sur leur futur site de nidification courant mars et, d'autre part, des individus erratiques ayant échoué dans leur reproduction et susceptibles d'être comptabilisés à tort à partir du 10 juin.

Une étude des données disponibles dans la base de données en ligne [www.faune-auvergne.org](http://www.faune-auvergne.org) a permis d'établir une liste des communes à visiter (44 dans le département de l'Allier, 27 dans le Puy-de-Dôme, 13 dans le Cantal et 1 en Haute-Loire) car ayant abrité l'espèce en période de nidification entre 2000 et 2013. D'autres communes, jugées favorables par les observateurs, ont également été prospectées.

Les recensements s'effectuent à pied, en restant au minimum une heure sur le site à prospecter car les courlis peuvent être très discrets s'ils ne crient ou ne chantent pas. Si la première prospection a été vaine, il est fortement conseillé d'y revenir une seconde fois et d'élargir son champ de recherche avant d'en conclure à l'absence de l'espèce.

## Résultats

Un total de 550 observations avec indice de nidification a été collecté par 87 observateurs au cours de l'enquête. La couverture du département de l'Allier n'ayant pas été homogène durant les deux premières années d'enquête, il a été décidé lors du Conseil scientifique de novembre 2015 de prendre également en compte les observations de l'année 2016 pour ce département.

**Figure 1** : nombre total de données et d'observateurs par département durant l'enquête

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	<b>Auvergne</b>
Nombre total de données	58	357	1	134	<b>550</b>
- avec nidification possible	35	183	1	57	<b>276</b>
- avec nidification probable	23	169	0	75	<b>267</b>
- avec nidification certaine	0	5	0	2	<b>7</b>
Nombre d'observateurs	18	34	3	34	<b>87</b>

Dans l'Allier, le nombre de données est faible : 58 observations pour 20 couples recensés. La Sologne bourbonnaise a été bien prospectée et accueille 9 couples. Le bocage de l'est et la moitié sud du Val de Loire accueilleraient 6 couples. Un seul couple serait présent plus au nord le long du fleuve entre Digoin et le département de la Nièvre. L'espèce s'est avérée absente à l'ouest de la rivière Allier entre Moulins et Château-sur-Allier malgré des indices de nidification possible par le passé. Entre Moulins et Vichy, trois observations avec un indice de nidification possible ont été réalisées en bord d'Allier. Ces oiseaux isolés sont pressentis nicher dans le bocage de part et d'autre de la rivière, surtout celui à l'ouest. Malheureusement, cette zone n'a été que très peu prospectée pendant l'enquête, y compris les sites où des couples de Courlis cendré étaient encore connus en 2013, et seuls 2 couples ont été trouvés à Meillard. La disparition du courlis semble confirmée autour de Montluçon où il n'est plus connu depuis longtemps (A. Faurie, com. pers.) et deux sites ont été retrouvés dans le sud du bocage de l'Aumance à Fleuriel et Monestier. La situation est inconnue en Limagne faute de recherche. Au final, compte tenu des manques de prospection, la fiabilité des résultats pour ce département peut être qualifiée de moyenne.

Le Cantal est le département qui recueille le plus d'observations avec 357 données. L'essentiel des observations proviennent de la Planèze de Saint-Flour qui accueille la seule population connue du département dans un contexte assez original pour l'espèce en France. Le Courlis cendré est en effet plutôt une espèce de plaine sur le territoire national alors qu'ici il niche entre 800 et 1100 mètres d'altitude. L'effectif de la Planèze de Saint-Flour à la fin des deux années d'enquête est estimé à 31-42 couples nicheurs. Cette estimation a particulièrement été complexe à réaliser en raison des nombreux mouvements des couples tout au long de la saison de nidification aux alentours de la Narse de Lascol (Cussac) et de Nouvialle (Valuéjols / Roffiac) notamment. Nouveauté dans le Cantal, le Cézallier accueillerait également un couple de Courlis cendré mais, comme aucun cantonnement n'a pu être prouvé, il ne sera compté que pour 0-1 couple dans notre estimation. Par ailleurs, la partie cantalienne de l'Aubrac ne fournit toujours aucune donnée alors qu'une population est connue côté lozérien. La couverture de la Planèze de Saint-Flour ayant été bonne durant l'enquête, la fourchette des effectifs du Cantal (soit 31-43 couples) peut être qualifiée de fiable.

En Haute-Loire, le seul site accueillant un à plusieurs oiseaux ces dernières années n'a pas été réoccupé en 2014 ni en 2015. Un chanteur est toutefois noté à Bournoncle-Saint-Pierre lors de l'enquête mais sans preuve de cantonnement ou que l'oiseau soit apparié. On retiendra donc l'effectif de 0-1 couple pour ce département plutôt que d'en conclure à la disparition de l'espèce.

Dans le Puy-de-Dôme, 134 données ont été recueillies. La population nicheuse est estimée à 19-24 couples, avec deux noyaux de population : la Grande Limagne qui accueille de 8 à 10 couples et les Varennes de Lezoux avec un effectif de 9 à 12 couples. De manière plus modeste, 2 couples sont également présents dans le nord du Bas Livradois. Aucun courlis n'a été trouvé en rive gauche de la rivière Allier de Joze à Maringues malgré quelques indices de nidification probable au début des années 2000 puis possible entre 2009 et 2011. Son absence est également confirmée dans les bassins de Sauxillanges et d'Ambert qui semblent pourtant offrir des habitats favorables. L'enquête confirme également que l'espèce n'est pas présente en moyenne montagne dans ce département, notamment des zones humides du Cézallier où il y avait eu quelques indices de nidification par le passé. La fiabilité de l'estimation peut être qualifiée de bonne dans ce département.

Au terme de l'enquête, on peut avancer un effectif de 70-88 couples de Courlis cendré en Auvergne.

## Discussion

Pour analyser les résultats de l'enquête 2014-2015, on dispose d'un historique assez précis de l'évolution des populations de Courlis cendrés par département (figure 2). Ces sources de données sont :

- (1) la première enquête nationale sur les limicoles nicheurs de 1983-1984 coordonnée par la LPO au niveau national (FRENOUX, 2005).
- (2) l'article de D. BRUGIERE (1989) sur l'évolution de l'avifaune reproductrice en Auvergne. Un chapitre est consacré au Courlis cendré.
- (3) la liste rouge des oiseaux d'Auvergne (TOURRET, 1995) qui fournit une estimation des effectifs départementaux. Ces chiffres seront repris dans la liste commentée des oiseaux d'Auvergne en 2000 (qui ne reprend donc pas ceux de l'enquête limicoles nicheurs de 1995-1996) et plus tard dans l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne de 2010. Cela signifie aussi qu'au début de l'enquête 2014-2015 la population régionale de Courlis cendré n'avait pas été évaluée depuis 20 ans.
- (4) la deuxième enquête nationale sur les limicoles nicheurs de 1995-1996 coordonnée par la LPO au niveau national (FRENOUX, 2005).
- (5) la troisième enquête nationale sur les limicoles nicheurs de 2009-2011 coordonnée par la LPO et l'ONCFS au niveau national (LPO & ONCFS, 2012). On citera juste les chiffres dans le tableau ci-dessous à titre informatif sans en tenir compte par la suite, qu'ils soient fiables ou non, car la LPO Auvergne ne sait pas qui les a fourni ni sur quoi ils reposent et n'en a eu connaissance qu'à l'automne 2015.
- l'Atlas régional des oiseaux nicheurs de 2010 qui ne fournit pas de nouvelles estimations mais au moins une carte de répartition avec la méthode standardisée des carrés 10x10 km permettant des comparaisons dans le temps.

**Figure 2** : évolution des populations départementales de Courlis cendré de 1983 à 2015

	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	<b>Auvergne</b>
1983-1984 (1)	5 à 10	11	2 à 4	<10	<b>20 à 35</b>
1989 (2)	18	11 à 13	2 à 3	18 à 19	<b>49 à 53</b>
1995-2000 (3)	20 à 50	19 à 21	0 à 5	23 à 31	<b>60 à 110</b>
1995-1996 (4)	5 à 20	15 à 20	1 à 3	25 à 30	<b>45 à 70</b>
2010-2011 (5)	36	29	1	29	<b>95</b>
2014-2015	20	31 à 43	0 à 1	19 à 24	<b>70 à 88</b>

Dans l'Allier, la nidification d'un ou deux couples de Courlis cendré est notée pour la première fois à Bagneux en 1976. A partir de 1978, d'autres sites occupés sont régulièrement découverts dans le département. La population est estimée à 5-10 couples en 1984-1985 lors de la première enquête limicoles nicheurs. BRUGIERE (1989) fournit un chiffre précis de 18 couples pour cette année-là en citant les communes où l'espèce est présente et les dates de découverte. Il estime aussi que la population est en légère progression puisque l'espèce est apparue sur deux communes où elle n'était pas présente auparavant. A partir de 1990, le manque de données ne permet plus de suivre avec précision l'évolution de la population départementale. Elle est tout de même évaluée à dires d'experts à 20-50 couples dans la Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (TOURRET, 1995). Cette estimation retombe à seulement 5-20 couples lors de la deuxième enquête limicoles nicheurs de 1995-96 mais peu de personnes avaient participé (P. Tourret, com. pers.). De 2000 à 2002, l'espèce est citée en période de reproduction sur 11 communes précise la synthèse de BULIDON (2003) sur le Courlis cendré dans l'Allier. Néanmoins, aucune estimation récente de la population départementale n'est donnée dans cet article.

Au terme de l'enquête 2014-2015, il nous apparaît difficile d'interpréter les résultats obtenus dans ce département (20 couples). D'une part, la fiabilité de ce chiffre peut être qualifiée de moyenne et, d'autre part, nous ne disposons pas d'un historique précis de l'évolution de la population nicheuse depuis le début des années 1990. La population départementale est probablement supérieure à 20 couples à l'heure actuelle mais nous ne tenterons pas de donner une estimation. Contentons-nous de dire que l'effectif bourbonnais est d'au moins 20 couples en 2015. La dernière estimation départementale en 1995 donnait un effectif avec une fourchette très large de 20-50 couples et il est impossible aujourd'hui de connaître de manière chiffrée et précise l'évolution de cette population en 20 ans. Il est tout de même rassurant qu'en deux décennies elle ne soit pas descendue sous la barre des 20 couples. Concernant la répartition spatiale, on n'observe pas de grands changements par rapport à la carte de présence donnée dans l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne (2010). On constate tout de même que l'espèce semble avoir disparu d'une grande partie ouest du département (région montluçonnaise, val de Cher) même si le nombre de données y a toujours été faible par le passé.

Dans le Cantal, le Courlis cendré est cité pour la première fois en 1972 mais les agriculteurs connaissaient déjà sa présence depuis les années 1950 (LPO AUVERGNE, 2000). COINTRE *et al.* (1972) donnent pour cette année-là un effectif de 7 ou 8 couples à la narse de Lascols (Cussac) et à la narse de Nouvialle (Valuéjols). L'espèce est par ailleurs mentionnée nicheuse probable en 1977 à Riom-es-Montagne. Par la suite, la population de la Planèze de Saint-Flour, la seule du département, est estimée à 11 couples lors de l'enquête limicoles nicheurs de 1983-84, à 11-13 couples répartis sur quatre sites en 1987 et 1988 (BRUGIERE, 1989) et à 15-20 couples lors de la seconde enquête limicoles nicheurs de 1995-96. L'effectif retenu dans la Liste rouge régionale de 1995 sera en revanche de 19 à 21 couples. En 1997, la population planézarde compterait environ 18 couples : 5 couples nicheurs à Cussac, 3 couples à Valuéjols et une dizaine de couples supplémentaires sur le reste de la planèze de Saint-Flour (TROMPAT *et al.*, 1998). La progression des effectifs depuis l'enquête de 1983-1984 est interprétée à l'époque comme une expansion de l'espèce (BOITIER, 2000). Il faudra attendre ensuite plus d'une décennie pour avoir de nouvelles estimations : R. Riols évalue la population planézarde à 17-21 couples en 2009 et à 13-20 couples en 2012 (LPO AUVERGNE, 2014). Elle serait donc désormais au mieux stable et même plutôt en déclin :

Au terme de l'enquête 2014-2015, les effectifs de la Planèze de Saint-Flour, avec de 31 à 42 couples, sont donc fortement revus à la hausse. Cette apparente augmentation est certainement due à un effort de prospection inédit qui a permis une meilleure connaissance de cette population. Elle représente d'ailleurs aujourd'hui près de la moitié des effectifs auvergnats. Il s'agit donc d'un résultat surprenant et réjouissant. Que tous les « chercheurs » de courlis dans le Cantal en soient remerciés ! Un léger bémol tout de même : il est dommage que la fourchette des effectifs soit un peu large (+/- 11 couples) pour une espèce patrimoniale classée « en danger » dans la nouvelle Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (RIOLS *et al.*, 2016). Le point noir a été identifié trop tard, au moment de dépouiller les résultats de l'enquête : il s'agit de la grande zone de prairies entre la narse de Lascols et les villages d'Alleuzet, de Latgat-Soutro et de la Salesse qu'il aurait fallu prospecter à plusieurs personnes en simultanément pour obtenir un effectif plus précis tellement les couples sont proches et mobiles. Le nouvel effectif estimé pour le Cantal étant avant tout dû à un très gros effort de prospection, il est en revanche impossible à l'heure actuelle de connaître l'évolution réelle de cette population même si les menaces la concernant sont identifiées et similaires à l'ensemble des espèces des milieux prairiaux de moyenne montagne.



La situation du Courlis cendré en Haute-Loire, avec un effectif de 0 à 1 couple en 2014-2015, n'a guère évolué par rapports aux dernières estimations départementales : la population avait été évaluée à 0-5 couples dans la Liste rouge des oiseaux d'Auvergne de 1995 et à 1-3 couples lors de l'enquête limicoles nicheurs de 1995-96. La liste commentée des oiseaux d'Auvergne (BOITIER, 2000) fournit un historique semble-t-il complet sur la nidification du courlis en Haute-Loire. Des reproductions potentielles ont ainsi été notées sur le plateau du Devès : possible en 1981 à Loudes (1 couple) et probables de 1982 à 1984 à Séneujols (jusqu'à 4 couples cantonnés en 1982). En Limagne brivadoise, des reproductions probables ont concerné à chaque fois un couple cantonné en 1988, 1989 et 1994 mais plus aucun indice de nidification depuis. BULIDON dans l'Atlas régional des oiseaux nicheurs (LPO AUVERGNE, 2010) mentionne qu'il n'y a qu'une seule observation pour la période 2000-2006 en Haute-Loire, sur le plateau du Devès, donnée qui n'est par contre pas reprise sur la carte de répartition. Toutefois, d'après les archives et les annales de la LPO Auvergne, il semblerait qu'un site entre Mazeyrat-d'Allier et Saint-Georges-d'Aurac ait régulièrement été occupé par au moins un couple pendant dix ans, de 1995 à 2005. C'est d'ailleurs sur ce site qu'un chanteur fut entendu à deux reprises en 2013 et qu'un maximum de 4 individus y fut observé le 4 mai. Malgré des recherches pendant l'enquête, aucun courlis n'y sera retrouvé en 2014 et 2015. En résumé, le Courlis cendré a toujours été un nicheur très rare, voire occasionnel, dans le département de la Haute-Loire qui n'abrite donc pas de population pérenne et les derniers indices de reproduction sérieux ont été obtenus en 2005. Les résultats de l'enquête 2014-2015 n'ont donc rien de surprenant.

Dans le Puy-de-Dôme, la première preuve de nidification date de 1968 à Thuret (MATHERON, 1972). Par la suite, d'autres sites occupés ont régulièrement été découverts en Grande Limagne, longtemps considérée comme la seule zone du département accueillant des couples nicheurs. Ainsi, la population est estimée à 7-8 couples en 1978 et à 18-19 couples lors de la première enquête limicoles nicheurs de 1983-84. Lors de la seconde enquête en 1995-1996, elle est toujours estimée à une vingtaine de couples, apparemment stable. Mais à partir de la fin des années 1990 et du début des années 2000, on observe un changement de tendance : le nombre de couples diminue sans qu'il soit possible toutefois de quantifier cette baisse. Au terme de l'enquête 2014-2015, il n'y a plus que de 8 à 10 couples en Grande Limagne avec une diminution de l'ordre de 55% en 20 ans ! Les causes de cette baisse sont assez flagrantes : l'habitat du Courlis cendré a presque totalement disparu de cette plaine vouée à la culture des céréales, du maïs et de la betterave et le succès de reproduction, même s'il y est inconnu, doit être catastrophique. On se demande même dans quel type de milieu les derniers couples peuvent s'installer pour pondre (?).

C'est en 1995 qu'est découverte la petite population de Bort-l'étang dans les Varennes qui est alors estimée à 4-5 couples nicheurs. Des ornithologues se rendent ensuite régulièrement sur la commune, notent une apparente baisse des effectifs mais il est toutefois difficile de la quantifier. A la fin de l'enquête 2014-2015, la population des Varennes est estimée à 9-12 couples. Sont pris en compte les couples de la petite population de Bort-l'étang et de ses alentours (5-7 couples) auxquels s'ajoutent des couples plus ou moins isolés (re)découverts à Moissat, Lezoux, Crevant-Laveine et Bulhon. A l'instar de la Grande Limagne, cette population est probablement en baisse à cause d'une dégradation lente à rapide de l'habitat (disparition des prairies pour être mises en cultures), des fénaisons précoces et du surpâturage par les vaches laitières. Un couple de courlis a disparu à Moissat depuis le début des années 2010 et il nous a même semblé que la population de Bort-l'étang avait diminué pendant l'enquête d'une année à l'autre.

Notons par ailleurs qu'un site accueillant deux couples a été découvert durant l'enquête dans le Bas-Livradois. En revanche, dans la même zone géographique, le site de Sauviat qui accueillait un couple depuis plusieurs années n'a été occupé que par un oiseau célibataire.

Les diminutions observée entre 1995 et 2015 dans plusieurs secteurs traduisent probablement un succès de reproduction très faible pour cette espèce pourtant longévive et très fidèle à son site de nidification. Toutefois, le protocole de l'enquête ne demandait pas un suivi précis des couples repérés et peu d'informations sur les paramètres de la nidification et les taux de réussite des nichées sont aujourd'hui disponibles. C'est un choix fait lors du démarrage de l'enquête : il a été estimé qu'un tel suivi, certes source d'informations importantes chez toute espèce patrimoniale, était trop lourd et chronophage pour un bénévole.

Néanmoins, les principaux facteurs de cette diminution sont les suivants :

- la disparition de l'habitat, liée à la disparition et au morcellement des prairies (urbanisation, création d'infrastructures et surtout retournement des prairies permanentes au profit de la culture du maïs en plaine) ;
- la modification de la structure prairiale à cause de l'intensification des pratiques agricoles (apports d'intrants) qui banalise la flore et son cortège d'invertébrés et qui, d'autre part, n'offre plus aux courlis des zones de végétation basse pour se nourrir et des zones plus hautes pour se cacher ;
- la destruction mécanique des nichées et des couvées (fauches précoces, ensilage, étaupinage tardif...), les techniques modernes à grande vitesse pour effectuer ces travaux offrant de moins en moins de chances aux jeunes non volants d'en réchapper ;
- les dérangements répétés à proximité des lieux urbanisés alors que cette espèce a une distance de fuite très importante.

Il est clair que les populations de plaine sont confrontées à ces quatre principaux problèmes. La baisse de la population est avérée dans le Puy-de-Dôme (de l'ordre de 20% en 20 ans) et particulièrement dramatique en Limagne. C'est le cas également en Sologne bourbonnaise, et probablement dans l'ensemble du département de l'Allier, même s'il est difficile de la quantifier précisément. Les observateurs en Sologne font état d'une baisse des effectifs (au moins 2 couples connus non retrouvés durant l'enquête) en raison d'une dégradation de l'habitat, les prairies humides étant remplacées de manière croissante par des cultures de maïs, et d'un faible succès de reproduction, les fenaisons précoces ainsi qu'un printemps 2016 pluvieux étant des explications probables. Sur la Planèze de Saint-Flour, la situation semble moins alarmante à court terme. Néanmoins, le paysage occupé par le courlis change tout doucement : petit à petit, des prairies naturelles sont retournées pour être ensencées en raygrass entraînant la disparition de beaucoup d'insectes et conduisant probablement à une baisse de nourriture pour les courlis. Parallèlement, des couples s'installent pour nicher dans ce type de prairie et sont de fait encore plus exposés à la destruction mécanique de leur nichée lors des fenaisons à des dates de plus en plus précoces.

**Figure 3** : importance et évolution des différentes populations de Courlis cendré en Auvergne

	% de la population auvergnate	Tendance
Planèze de Saint-Flour	35 à 60%	?
Varennes de Lezoux	10 à 35%	baisse
Sologne bourbonnaise	10 à 13%	baisse
Grande Limagne 63	9 à 17%	baisse (-55% en 20 ans)
Val de Loire	5 à 6%	?
Bocage de l'Est	3 à 4%	?
Bocage de l'Aumance	5 à 6%	?
Bas Livradois	2 à 3%	?

## Conclusion

L'enquête a permis de constater que la situation du Courlis cendré en Auvergne est très contrastée. D'un côté, la population de la Planèze de Saint-Flour a été fortement réévaluée à la hausse grâce à un effort de prospection inédit et ne semble pas menacée à court terme. De l'autre, les populations de plaine sont probablement toutes en diminution à cause de la disparition des habitats de reproduction, de la destruction mécanique des nichées, de la fertilisation des prairies... Cette baisse a pu être évaluée à -55% en 20 ans en Grande Limagne puy-dômoise, ce chiffre justifiant à lui seul le classement du Courlis cendré dans la catégorie « en danger » dans la nouvelle liste rouge régionale des oiseaux d'Auvergne (RIOLS *et al.*, 2016) selon les critères de l'UICN. Néanmoins, l'aire de répartition de l'espèce n'a guère évolué en 10 ou 20 ans : l'espèce s'est tout simplement raréfiée, ce qui constitue un énième symptôme de l'appauvrissement général de la biodiversité en milieu agricole.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de Plan National d'Action pour la conservation du Courlis cendré. Des actions de conservation ont déjà été engagées dans d'autres régions. C'est le cas en Lorraine mais les mesures agro-environnementales mises en œuvre dans les zones Natura 2000 n'ont pas été suffisantes pour enrayer le déclin. De même en Alsace les arrêtés de protection de biotope et les mesures agro-environnementales dans les zones Natura 2000 (fauche tardive au 1<sup>er</sup> ou 15 juillet, création de zones refuges pendant la fauche, limitation d'apport d'intrants...) n'ont pas eu les résultats escomptés et le Courlis cendré risque de disparaître des rieds alsaciens. En Franche-Comté a été engagé le Plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles depuis 2011 qui inclut notamment des actions de protection du Courlis cendré. Ce plan est surtout orienté sur les zones orphelines de gestion conservatoire. Il consiste à rechercher et à suivre des couples de courlis et, en cas de nidification, contact est pris avec l'agriculteur pour une proposition réactive d'interventions pouvant donner lieu à des indemnités. Le plan n'étant que très récent, ses effets à long terme doivent encore être évalués.

**Remerciements** : nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont participé à l'amélioration des connaissances sur le Courlis cendré : R. Andrieu, S. Aubrun, E. Ardouin, S. Alcouffe, R. Aurier, S. Bara, L. Belenguier, A. Bernard, M. Bernard, M. Boch, G. et T. Brugerolle (coordinateur régional), J.-M. Bourdoncle, S. Boursange, Y. Boutevin, P. Cambon, J.-F. Carrias, S. Ceaux, S. Chaleil, T. Charreyre, C. Chérie, A. Citron, A. Crégu, L. Dannerolle, M. Daub, J.-Y. Delagrée, A. Deneffe, C. Delpéch, J.-F. Désiré, R. Dizy, P.-J. Dubois, J.-P. Dulphy (coordinateur Puy-de-Dôme), A. Ferrie, J.-C. Gigault, B. Gilard, P. Giordanengo, V. Goma, S. Grangé, F. Guélin, G. Guillemenot, W. Guillet, A. Hedel, S. Heinerich (coordinateur Haute-Loire), A. Herrera, D. Houston, J. Kerleaux, J.-J. Lallemand, F. Landré, M.-A. Larbot, G. Le Coz, G. Le Roux, N. Lolive, M. et J. Lombardy, S. Lovaty (coordinatrice Allier), B. Luneau, L. Maly, P. Masset, B. Mergnat, F. Oriol (coordinateur Haute-Loire), D. Pagès, M. Pegoraro, P. Nicolas, A.-S. de Pieri, D. Perrocheau, C. Pradel, M. Proriol, B. Raynaud (coordinateur Cantal), T. Reijs (coordinatrice Allier), J.-Y. Renvoise, R. Riols, C.

Rivoal, B. Roche, C. Rollant, T. Roques, G. Saulas, J.-C. Sautour, X. Thabaran, N. et C. Taillandier, R. Tavard, H. Verne, J.-F. Vissyrias, S. Vrignaud ainsi que les observateurs souhaitant rester anonyme.

Un grand merci tout particulièrement à Romain Riols pour m'avoir aidé pendant quelques heures à dépouiller les résultats de la Planèze de Saint-Flour.

## Bibliographie

---

**BOITIER E., 2000.** Liste commentée des oiseaux d'Auvergne. *Le Grand-Duc*, hors série n°1, 132 p.

**BRUGIERE D., 1989.** Evolution de l'avifaune reproductrice des départements de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère au cours des quinze dernières années. Mise au point sur cette avifaune. *Le Grand-Duc*, 34 : 28-48.

**BULIDON G., 2003.** Le Courlis cendré (*Numenius arquata*) dans l'Allier. *Le Grand-Duc*, 63 : 18-21.

**COINTRE J.-P., DAMERON J.-C., FRESQUET D., SALASSE J.-P., 1972.** Compléments à la liste des oiseaux nicheurs du Cantal. *Le Grand-Duc*, 4 : 39.

**FRENOUX J.-M., 2005.** Etat des populations de limicoles en Auvergne. Nidification, phénologie et hivernage. Bilan de 35 années d'observation (1970-2004). *Le Grand-Duc* 67, numéro spécial, 101 p.

**LPO & ONCFS, 2012.** Plaquette anatidés et limicoles en France. <http://files.biolovision.net/www.atlas-ornitho.fr/pdf/files/LPOPLAQUETTE-1625.pdf>

**LPO AUVERGNE, 2000.** Oiseaux menacés d'Auvergne. Coordination J.-J. Lallemand, A. Clamens, J.-C. Gigault & C. Guélin. Imprimeries Centre-France. 79 p.

**LPO AUVERGNE, 2010.** Atlas des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Coordination A. Clamens. Delachaux et Niestlé, Paris, 575 p.

**LPO AUVERGNE, 2014.** Annales ornithologiques pour 2012-2013 : suivi des espèces nicheuses localisées ou peu communes en Auvergne. *Le Grand-Duc*, 82 : 2-15.

**MATHERON J., 1971.** Découverte du Courlis cendré nicheur dans le Puy-de-Dôme. *Le Grand-Duc*, 2 : 38.

**RIOLS R., TOURRET P. & LA LPO AUVERGNE, 2016.** Liste rouge des oiseaux d'Auvergne (2015). 22 p.

**TOURRET P., 1995.** Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Auvergne. Rapport LPO Auvergne & DIREN Auvergne, 22 p et annexes.

**TROMPAT A., TOURRET P., BONNET A., GILARD B., VIGIER D. & DULPHY J.-P., 1998.** Annales ornithologiques de la LPO Auvergne. Année 1997. *Le Grand-Duc*, 53 : 35-58.



© LPO Auvergne – R Riols